

et des Immigrants. La somme dépensée pour cet hôpital pendant l'année fiscale finissant le 30 juin dernier s'est élevée à \$21,994.75, tandis que le crédit voté par le Parlement était de \$22,000. Depuis quelques années une somme annuelle de \$4,000 était payée par le gouvernement de Québec pour les soins et l'entretien des citoyens de Québec dans cet hôpital, mais pendant la dernière année fiscale cette somme a été réduite à \$2,666.66. On a reçu la somme de \$106, provenant du loyer de lots de grève et de malades payants, faisant une somme totale de \$2,772.66 déposée au crédit du Receveur-Général. La somme fournie par le gouvernement fédéral pour cet hôpital pendant la dernière année fiscale s'élève à \$19,222.09, ce qui comprend les frais d'entretien des immigrants et des marins malades; et en évaluant le coût des 56 immigrants qui ont eu 1,998 jours de traitement dans l'hôpital, à \$3,755.32, les frais d'entretien des marins malades s'élèveraient à \$15,466.77. Il paraîtrait cependant, par le rapport du secrétaire des administrateurs de l'hôpital, Annexe No. 16, et l'état transmis par le médecin interne, que pendant l'année finissant le 30 juin dernier, des 1,312 malades qui ont été admis, il y avait 830 marins qui ont eu 8,229 jours de traitement, 56 immigrants qui y sont passés 1,998 jours et 426 résidents de Québec y sont demeurés 12,289 jours. La somme reçue du gouvernement de Québec comme indemnité pour les soins donnés aux résidents de Québec semble par cela être tout à fait insuffisante, la proportion des frais de la dernière année fiscale étant comme suit: pour les marins, \$8,038.49; pour les immigrants, \$1,958.74; et pour les résidents, \$12,004.52. Il est probable qu'il faudra faire de nouveaux arrangements par lesquels les citoyens admis à l'hôpital contribueront dans une proportion plus équitable pour les frais d'entretien. En prenant en considération le nombre collectif de jours passés à l'hôpital, savoir, 22,516, les frais d'entretien de chaque malade s'élèveraient à un peu moins de \$1.00 par jour. Ce département a donné avis au gouvernement de Québec, par l'intermédiaire de l'officier qu'il appartient, que les arrangements actuels devront discontinuer en raison de la subvention insuffisante donnée à l'hôpital par ce gouvernement.

Le montant perçu au port de Québec pour le fonds des marins malades, pendant l'année fiscale dernière, s'est élevé à \$13,509.06.

Le montant perçu pendant l'année fiscale dernière dans la province de Québec, pour le fonds des marins malades, est de \$18,267.71; tandis que les dépenses, en portant le coût des marins à l'hôpital de Marine de Québec à \$15,466.77, s'élèveraient à \$18,600.65, ce qui fait une augmentation de dépenses sur les recettes de \$332.94.

Les dépenses encourues pour les marins malades et dénués de ressources dans la province du Nouveau-Brunswick se sont élevées pendant la dernière année fiscale à \$10,545.64 et pour les marins naufragés et dans le dénûment, à \$619.19, formant un total de dépenses de \$11,164.65; tandis que les recettes ne se sont élevées qu'à \$7,681.58, ce qui fait un surplus de dépenses sur les recettes, de \$3,483.07. Dans le Nouveau-Brunswick, il y a des hôpitaux établis à St. Jean, St. Andrews, Miramichi, Richibouctou, Bathurst